

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 mars 2007

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON

Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALUT - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE

Membres excusés : Mme DURNERIN - Mme BERNARD - M. BAZIN - M. BRIOT - M. DUGOURD - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS)

Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Musée des Beaux-Arts - Rénovation - Création de réserves - Mise en appel d'offres

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations des 26 septembre 2005 et 15 mai 2006, le Conseil Municipal a approuvé le programme de l'opération de création de réserves du Musée des Beaux-Arts, dans le cadre de la rénovation de cet établissement, et décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre à l'équipe dont le mandataire est la société Denu et Paradon.

Celles-ci seront installées dans la zone industrielle de Dijon Nord, dans un bâtiment propriété de la Ville, situé 11, rue de Mayence, dans lequel seront intégrés les espaces logistiques de l'équipe technique du Musée des Beaux-Arts.

Les travaux consisteraient en :

- la construction d'un bâtiment neuf d'une surface hors oeuvre nette (S.H.O.N.) de 2500 m² environ, comprenant principalement des espaces de conservation, de mouvement des oeuvres, d'études et de restauration,
- l'implantation dans le bâtiment A, qui serait relié à la partie neuve, des espaces logistiques (ateliers de l'équipe technique, réserve de cadres), des lieux destinés au personnel (bureaux, espaces communs et sanitaires) ainsi que des locaux techniques.

Il est proposé aujourd'hui de lancer la procédure de réalisation des travaux par voie d'appel d'offres, étant rappelé que leur enveloppe financière prévisionnelle a été fixée par délibération du 26 septembre 2005, à 3 600 000 € H.T.

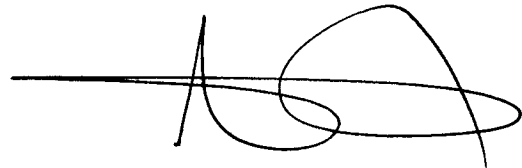
Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1) m'autoriser à lancer la procédure de création de réserves destinées au Musée des Beaux-Arts, par voie d'appel d'offres ;

- 2) m'autoriser à signer les marchés et tous actes à intervenir pour leur exécution ;
- 3) m'autoriser, en cas d'appels d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation de marchés négociés après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics ;
- 4) m'autoriser à prendre les décisions de poursuivre l'exécution des travaux en cas de dépassement du montant initial des marchés jusqu'à concurrence de 10 % de ce montant, conformément aux dispositions de l'article 118 du code des marchés publics ;
- 5) m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 2104107